



1^{er} avril 2018

Informations municipales

04 74 67 33 55

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat de mairie	1
Don du sang	2
Chiens errants - Divagation	2
Auberge de Rivolet	2
Mutuelle communale - permanence mensuelle	2
Gendarmerie	2
Dépôt de brevet	3
La Poste de Denicé	3
Inscriptions - Rentrée scolaire 2018-2019	3
Sou des écoles - Vente de gâteaux	3
Jardin partagé	3
Classes en 8 et 9 - Vente de muffins	4
Association Hippotoufer	4
Léa Youz'Art - Ateliers créatifs pour les enfants	5
Banquet de la Chasse	5
ASL - Randonnée mensuelle	5
90 ans de l'Echo de la Vallée du Morgon	5
Trail de la Fontaine des Anes - 10 juin 2018	5
Classe en 8 - Fête des conscrits	6

Dates à retenir

07/04 : Vente de muffins – Classes en 8 et 9
07-08/04 : Week-end « travaux » - Petit Festival des Dindes Folles
08/04 : Gratifieria à l'auberge
09 au 13/04 : Stage théâtral pour enfants et ados – Hippotoufer
13/04 : Atelier Forro - Hippotoufer
11/04 : Don du sang - Villefranche
14/04 : Banquet de la chasse
20/04 : Permanence mutuelle communale
21-22/04 : Echo de la Vallée du Morgon – Cuvage des compagnons de Lacenas
22/04 : Randonnée mensuelle
25/04 : Bêch'o'jardin
27/04 : Vente de gâteaux – Sou des Ecoles
27 au 30/04 : FETE DES CONSCRITS – CLASSE EN 8
28/04 : Blind test à l'auberge
28-29/04 : Week-end « travaux » - Petit Festival des Dindes Folles
04/05 : Atelier Forro - Hippotoufer
05-06-11-12/05 : Stage théâtral pour enfants et ados – Hippotoufer
18-19-20/05 : LE PETIT FESTIVAL DES DINDES FOLLES – HIPPOTOUFER
10/06 : Trail de la Fontaines des Anes - ASL



MAIRIE

Secrétariat de mairie

La Mairie sera fermée du lundi 16 avril au vendredi 20 avril.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture au public, consultable sur le site internet de la commune de Rivolet <http://www.rivolet.fr> : **Mardi de 7h30 à 12h / Jeudi de 16h à 19h / Vendredi de 10h à 12h30**

Don du sang – Villefranche-sur-Saône

L'établissement Français du sang assure une collecte de sang **le mercredi 11 avril**, salle des Echevins, 96 rue de la sous-préfecture à Villefranche. Horaires : de 9h à 13h30 / 14h30 à 19h.

Chiens errants - divagation

Monsieur le Maire rappelle une nouvelle fois, qu'il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (article L. 211-19-1 du Code Rural).

Il rappelle également l'article 213.1 du Code Rural concernant l'état de divagation : **« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de la portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation ».**

La commune de RIVOLET prendra toutes les mesures nécessaires en cas non-respect de ces articles. Nous comptons sur votre civisme.

Auberge de Rivolet

- **Le dimanche 8 avril : 1° GRATIFERIA** de l'année couplée à une journée « jardin partagé »
 - **La soirée du jeudi 15 avril des « dames du tricot »** (à confirmer voir sur Facebook)
 - **Le samedi 28 avril : BLIND TEST du mois** à l'occasion des conscrits : LES ANNEES EN 8
- Et tous les mercredis CUISINE DU MONDE au menu !

Mutuelle communale – Permanence mensuelle

Une permanence avec la conseillère SOLIMUT est tenue chaque mois. C'est le **3^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h30** en mairie de Rivolet. Ce mois-ci, ce sera donc **le vendredi 20 avril 2018**.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires à une éventuelle adhésion.

Gendarmerie

Les atteintes aux biens et plus particulièrement les cambriolages étant rares, voire inexistants, depuis quelques mois sur le secteur, la Gendarmerie profite néanmoins pour sensibiliser les habitants aux opérations permanentes qu'elle reconduit chaque année :

- **L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)**. Elle consiste au signalement d'un départ en vacances, afin qu'elle puisse réaliser des passages au domicile et s'assurer que tout se passe pour le mieux pendant l'absence. Les inscriptions se font auprès de la Gendarmerie. Lors des patrouilles, l'adresse est géolocalisée sur les tablettes tactiles de la Gendarmerie qui signalent l'absence. Les gendarmes vérifient alors les extérieurs et abords de la résidence.
- **L'Opération Tranquillité Entreprises (OTE)**. Il s'agit du même concept que l'opération que l'OTV mais destinée aux entreprises.

Voici les adresses facebook et twitter du groupement de gendarmerie départementale du Rhône



FACEBOOK :



TWITTER :

Dépôt de brevet

Un habitant de Rivolet, qui à ce jour souhaite garder l'anonymat, va prochainement déposer un brevet concernant nos amis les chiens et qui devrait faciliter notre vie de tous les jours.

En effet, le dispositif en cours de brevet permet à la fois de limiter le niveau sonore des aboiements du chien et de récupérer les déjections canines.

Les personnes intéressées par ce dispositif et qui souhaite le tester sur leur chien peuvent se renseigner à la mairie pendant les heures d'ouverture.

La municipalité vous tiendra informés des suites données à ce dispositif et à son homologation.

La Poste de DENICE

Elle va bientôt fermer ses portes pour être remplacée par un « Relais Poste » en partenariat avec un commerçant, qui ne pourra réaliser que 90% des opérations actuelles.

Désormais, les horaires sont les suivants :

- **Du lundi au vendredi : 9h/12h – 14h30/17h**
- **Le samedi : 9h/12h**



ECOLE

Inscriptions – Rentrée scolaire 2018-2019

Pour les enfants qui feront leur 1^{ère} rentrée scolaire au mois de septembre 2018, nous remercions les parents de prendre contact **dès que possible** avec Monsieur Boris THOMAS, Directeur de l'Ecole au 04 74 67 43 71.

Sou des Ecoles - Vente de gâteaux

Le Sou des Ecoles organise **le vendredi 27 avril** une vente de gâteaux dans la cour de l'école, dès 15h30. Ouverte à tous. Vente au profit des projets de l'école. 1 € la part.



ENVIRONNEMENT

Jardin partagé

Prochain **Bêch'o'jardin** : **le mercredi 25 avril de 14h30 à 16h30.**

Venez seul, avec vos enfants ou petits-enfants gratter la terre, semer des graines et faire quelques plantations.

Deux informations importantes:

- Nous avons bénéficié d'une belle livraison de broyat de végétaux, venez vous servir en toute liberté (sur la droite du Jardin Partagé, du côté du composteur).
- Si vous avez des semis, des graines, des plants à foison, n'hésitez pas à nous en faire profiter. Vous pouvez les déposer à l'auberge quand vous le souhaitez.

L'équipe du Jardin partagé / jardinpartagederivolet@gmail.com



ASSOCIATIONS

Classes en 8 et 9

Les 19/20 ans vous rendront visite **le samedi 7 avril** dans l'après-midi pour vous proposer des muffins maison. Merci par avance de votre accueil.

Association HIPPOTOUFER

Le Petit Festival des Dindes Folles pointe son bec !!

Organisé par l'association Hippotoufer, ce festival biennal se déroulera cette année le week-end de Pentecôte, du **vendredi 18 au dimanche 20 mai 2018**.

Rivoliennes, Rivoliens, réservez votre week-end !

Sachez tout d'abord que le vendredi soir sera gratuit pour vous, habitant-e de Rivolet.

Sachez également que, durant trois jours, vous pourrez écouter, rire, danser, vous étonner, vous scandaliser, vous laisser toucher en différents endroits des prés de Pierre Filant : danse, théâtre, marionnettes, musique..., vont s'enchaîner du vendredi 18h au dimanche 20h.

Vous pourrez aussi vous régaler de frites locales, couscous maman, pizzas au feu de bois et autres délices du coin. Et boire aussi, mais le précise-t-on encore ?!

Les informations pratiques et les tarifs sont d'ores et déjà disponibles sur le site <http://dindesfolles.com>

En amont du festival, vous pouvez toujours participer

- aux travaux d'aménagement des prés en avril : 7-8, 28-29 puis en mai : 5-6, 12-13, 16-18.

Contact travaux : loicalexandre@laposte.net ou 06 43 85 04 48

- à préparer la décoration du site sur le thème de « la forêt enchantée géante (vue en macro) » : 8 et 29 avril, puis 5-6, 12-13 mai.

Nous contacter avant pour le lieu de rdv : 04 74 03 22 58 - christine.ruppert@laposte.net

Nous cherchons aussi à **recupérer des parasols** (qui puissent encore s'ouvrir).

Durant le festival,

- vous pouvez être bénévole durant 1, 2 ou 3 jours pour faire la « petite main » à différents postes. La bonne ambiance est assurée !

Onglet « Être bénévole » sur le site <http://dindesfolles.com>

- nous recherchons également des **hébergements** pour les artistes durant le week-end : que vous ayez 1, 2 ou 25 couchages pour 1, 2 ou 3 nuits, n'hésitez pas ! Cela vous permet de partager un bon moment avec les artistes, le temps d'un thé ou d'un petit-déjeuner (leurs repas seront pris en charge par le festival). Ecrivez-nous à laboite@dindesfolles.com

Stages et ateliers

Stage théâtral de Rivolet – pour enfants et ados

Expérimentations théâtrales et poétiques sur le thème du voyage.

Jouer avec un texte, jouer avec l'espace et les autres, jouer avec son corps, jouer seul et jouer en groupe : jouer, jouer, jouer !

Ce stage pour enfants et ados fera partie de la création « Far West », avec les adultes de l'atelier théâtral ; ils seront accompagnés par l'ensemble vocal Rivoletto et le groupe Star Walkers.

S'ensuivra une tournée de quatre dates (en juin) en Beaujolais et Vallée d'Azergues – avec une première date le dimanche 20 mai, au Petit Festival des Dindes Folles.

Stage mené par Pierre Tallaron du 9 au 13 avril (14h00 à 17h00) ; puis les 5, 6, 11 et 12 mai (mêmes horaires) - 150€

06 73 37 07 11 - etrangertheatre@gmail.com

Atelier forro avec Chloé Gobira

Apprendre encore et toujours comment bouger son corps au rythme cadencé du forro brésilien... Atelier tous âges !

Participation libre et non obligatoire

Vendredi 13 avril puis 4 mai, de 18h30 à 20h00, salle de motricité de la mairie.

forro@dindesfolles.com - 06 68 46 87 99

Léa YOUZ 'ART : Ateliers créatifs pour les enfants (de 8 à 13 ans)

2h30 d'ateliers pour créer, innover, inventer, et avoir le plaisir de ramener ses créations à la maison !

- mardi 10 avril : 10h 12h30
- mercredi 11 avril : 10h 12h30
- jeudi 12 avril : 10h 12h30
- vendredi 13 avril : 10h 12h30
- samedi 14 avril : 10h 12h30

Thèmes des ateliers selon les arrivages et inspiration du moment : cadre végétal personnalisable, mobile douceur, nid de fleurs, composition plantes grasses, composition de fleurs, fruits, légumes.

2h30 d'ateliers: **30€ matériel fourni** (prix dégressif en fonction du nombre d'ateliers)

Groupe de 5 à 12 enfants

Inscription 5 jours avant maximum

À la **salle de réunion de rivolet**

Des questions ?

Léa au 06 30 56 66 87, par mail leayouzart@gmail.com, Facebook : LeaYouz'Art

Banquet de la chasse

Le Banquet de la Société de Chasse de Rivolet aura lieu le **samedi 14 avril à la salle des fêtes de Rivolet.**

ASL – Randonnée mensuelle

La randonnée mensuelle aura lieu le **dimanche 22 avril** (le 4^{ème} dimanche du mois)

Départ à 9 heures, place Auderville. Durée : environ 3 heures

90 ans de l'Echo de la Vallée du Morgon

L'E.V.M. fêtera ses 90 ans les 21 et 22 avril 2018 dans le cuvage des compagnons du Beaujolais à LACENAS :

- Concert de prestige le **samedi 21 avril à 21h**, avec le BRASS'ADVENTURE et la Philharmonie de Belleville en première partie (12€ pour les adultes, 5€ pour les moins de 12 ans). Contact : 06 80 71 76 21.
- Après-midi musicale le **dimanche 22 avril à partir de 14h**, animée par 5 sociétés de musiciens amateurs de la région.

ASL - Trail de la Fontaine des ânes - 10 juin 2018

Un grand merci à toutes les personnes qui ont une nouvelle fois répondu présentes pour venir prêter main forte à l'organisation du Trail de la Fontaine des Ânes.

Nous constituons actuellement les équipes et ne manqueront pas de revenir vers vous pour vous indiquer votre (vos) missions, sur le week-end.

A tout bientôt, donc !

Si besoin d'ici-là, contactez-nous au 06 82 32 62 23 ou par mail contact@trail-fontaine-des-anes.fr

Classe en 8– FETE DES CONSCRITS

VENDREDI 27 AVRIL – 20 H 00 – RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Les chars des classes en 7 et 8 défilent dans le village avec un arrêt devant la mairie lors de la remontée de la rue principale. Un adjoint au maire remettra les clés du village aux conscrits. L'animation de la retraite aux flambeaux sera assurée par la BATUCADA.

Suivra l'enterrement de la classe en 7 par une danse autour du feu.

Le bal démarrera vers 21 heures et sera ouvert à tous les habitants du village. Buvette et apéritifs salés et sucrés sur place.

SAMEDI 28 AVRIL – JOURNEE

Décoration de la salle des fêtes par les membres de la classe en 8.

DIMANCHE 29 AVRIL – JOURNEE

- 08 h 45 : Petit-déjeuner en mairie offert par Monsieur le Maire et servi par les adjoints
- 09 h 30 : Office religieux, Youkoulélé
- 10 h 30 : Photos des conscrits
- 11 h 30 : Dépôt de gerbe aux monuments aux morts suivi de la vague des conscrits accompagnée par la Fanfare « L'écho de la Vallée du Morgon »,
- 12 h 15 : Vin d'honneur sur la Place Auderville, offert par les conscrits,
- 14 h 30 : Banquet à la Salle des fêtes,
- 21 h 00 : Bal des conscrits ouvert aux habitants.

LUNDI 30 AVRIL – JOURNEE

- 12 h 30 : Retintion de la classe

A l'occasion de la fête des conscrits et par arrêté municipal du 21 avril 2016, nous vous **rappelons les restrictions de circulation et de stationnement** :

Vendredi 27 avril :

- La circulation sera interdite dans la traversée du Bourg de 19h à 21h30,
- Le stationnement sera interdit sur la place Auderville de 19h à 21h30,
- Le stationnement sera interdit sur le parking du haut de la Salle des Fêtes de 18h à 22h.

Dimanche 29 avril :

- La circulation sera interdite dans la traversée du Bourg de 10h à 14h,
- Le stationnement sera interdit sur la place Auderville de 8h à 14h.

Pour la sécurité de tous, nous vous remercions de bien vouloir respecter ces dispositions mises en place.

Monsieur le Maire rappelle que, par arrêté municipal du 30 septembre 2002, l'utilisation de pétards est formellement interdite sur la voie publique.

**LA COMMUNE DE RIVOLET
VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES PAQUES !**

La Mairie de RIVOLET